

JOURNAL



OFFICIEL

de la

République Démocratique du Congo

Cabinet du Président de la République

Kinshasa - 1^{er} février 2006

SOMMAIRE

GOUVERNEMENT

Ministère de la Justice

05 janvier 2004 - Arrêté ministériel n° 554/CAB/MIN/J/2004 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « les Foyers d'Aide aux Prisonniers » en sigle « F.A.P. », col. 4.

24 septembre 2005 - Arrêté ministériel n° 879/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Eglise la Persévérance en Jésus-Christ au Congo » en sigle « E.PER.CO », col. 5.

05 octobre 2005 - Arrêté ministériel n° 887/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Association des Femmes Sourdes du Congo » en sigle « AFSC », col. 6.

13 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 913/CAB/MIN/J/2005 approuvant la nomination des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « ECC/15^{ème} Communauté Baptiste du Congo » en sigle « ECC/15^{ème} C.B.CO », col. 8.

29 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 923/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Solidarité des Anciennes Elèves de la Compagnie de Marie Notre Dame d'Afrique » en sigle « S.E.CO.M.A. », col. 9.

29 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 932/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Centre pour Handicapés Heri Kwetu » sigle « C.H.H.K. » asbl, col. 11.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 939/CAB/MIN/J/2005 approuvant les modifications des statuts et la nomination de la personne chargée de l'administration ou de la direction de l'association sans but lucratif dénommée « Ordre des Frères Mineurs Capucins », col. 12.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 941/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Association des Commerçants de Kisangani » en sigle « A.C.KIS », col. 13.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 952/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Conseil-Information- Formation-Santé » sigle « CIF SANTE », col. 14.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 954/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Regroupement des Commerçants de Kato et son Extension » en sigle « R.C.K.E. ASBL », col. 15.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 955/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Groupe Scolaire Tshiteku-Kasaka-

La Fontaine-Royale et Collège St. Gilbert » en sigle « G.S.T.K. », col. 16.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 956/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Actions Communautaires pour la Réinsertion Socio-Economique des Groupes Vulnérables » en sigle « ACRESEV », col. 17.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 961/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « La Voix Sans Bouche » en sigle « V.S.B », col. 19.

03 janvier 2006 - Arrêté ministériel n° 968/CAB/MIN/J/2005 approuvant les modifications apportées aux statuts et la nomination de la personne chargée de l'administration ou de la direction de l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « 28^{ème} Communauté Méthodiste Unie au Congo Central », col. 20.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 970/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Susila Dharma Congo Démocratique » en sigle « S.D.C.D », col. 21.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 971/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Union des Femmes Violées, Veuves et Enfants Orphelins Victimes de la Guerre » en sigle « UFFVEOVIG », col. 23.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 977/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Centre Evangélique de Révélation Alpha et Omega » en sigle « C.E.R.A.O », col. 24.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 979/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'établissement d'utilité publique dénommée « Fondation Galilée-Congo » en sigle « F.G.C », col. 25.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 980/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif non confessionnelle dénommée « Institut Panafricain de Santé Communautaire-Médecine Tropicale » en sigle « I.P.A.S.C-M.T. », col. 27.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 983/CAB/MIN/J/2005 accordant la personnalité juridique à l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Eglise la Sagesse de Dieu » en sigle « E.S.D. », col. 28.

31 décembre 2005 - Arrêté ministériel n° 984/CAB/MIN/J/2005 approuvant la nomination des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association sans but lucratif confessionnelle dénommée « Communauté des Eglises Chrétiennes en Afrique » en sigle « ECC/40^{ème} CECA », col. 29.

COURS ET TRIBUNAUX**ACTES DE PROCEDURE***Ville de Kinshasa*

RPA. 17.285 - Notification d'appel et citation à comparaître

1. Madame Lukadi Kapinga
2. Monsieur Franc Milumba, col. 31.

R.C. 5137/5146 - Notification de date d'audience
- Madame Yumba Nzau, col. 31.

R.C. 87051 - Notification de date d'audience

1. Monsieur Jean Luc Mabondzot
2. Monsieur Marc Gimond
3. Société Grands Hôtels du Congo, col. 32.

RAC. 119/RCA.10.654/11335 - Notification de date d'audience

1. Monsieur Bembo Kapitao
2. Monsieur le Conservateur des titres immobiliers, col. 33.

R.C.A. 23924 - Assignation en requête civile
- Madame Nzeba Kalanga, col. 33.

RC 89.631 - Assignation à domicile inconnu

1. La R.D.C.
2. Monsieur Amisi Tamukeni, col. 34.

R.P. 18.183/IX - Citation directe à domicile inconnu
- Monsieur J.A. Doyer, col. 35.

R.C. 8894/V - Assignation à domicile inconnu
- Madame Tshiebe Ngoyi, col. 36.

Ville de Lubumbashi

RC. 14.175/bis - Signification commandement

1. Monsieur le Conservateur des titres immobiliers
2. La société Groupe Litho Moboti
3. société Elakat et Crts, col. 37.

R.C. 12 805 - Signification - Commandement
- Monsieur Kany Kabamba, col. 45.

Ville de Kananga

R.C.A. 1544 - Notification d'appel et assignation à domicile
inconnu

1. Vincente Pinto.
2. Manuel Salgado, col. 50.

Errata, col. 51.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.